



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD
SOUS PREFECTURE DE DOUAI

Bureau de la Protection
des Populations
et des Affaires Générales
C.HAREMZA
03 27 93 59 81

S3PI Hainaut Cambrésis
Douaisis
A. DUFLOS
03 27 21 31 69

A

Douai, le - 8 NOV. 2017

COMMISSION DE SUIVI DE SITE

ALFI DOUAI-WAZIERS MERCREDI 17 MAI 2017

Collège "Administrations de l'Etat"

Monsieur DESTOUCHES, Sous-préfet
Madame GALLO, Sous-Préfecture
Madame HAREMZA-SARRAZIN, Sous-préfecture
Monsieur SANTERRE, DREAL
Madame LEFEBVRE, DDTM Douai Cambrai

Collège "Exploitant"

Madame DUCELLIER, Air Liquide France Industrie Douai
Monsieur BOISSY, Air Liquide France Industrie Waziers
Madame JOLY, Air Liquide France Industrie Waziers
Madame BELLZACEM, Air Liquide France Industrie

Collège "Collectivités"

Monsieur DESMENEZ, Adjoint au maire de Sin-le-Noble
Monsieur MEZDOUR, Adjoint au maire de Douai

Personnalités qualifiées

Monsieur FALEMPE, SDIS 59

Secrétariat de la CSS

Monsieur BELHANAFI, S3PI

ORDRE DU JOUR

I. Introduction du Président de la CSS.....	3
II. Bilan d'activité et environnemental de l'établissement ALFI Douai pour l'année2016 (risques technologiques et risques chroniques).....	3
III. Bilan d'activité et environnemental de l'établissement ALFI Waziers pour l'année2016 (risques technologiques et risques chroniques).....	4
IV. Questions et échanges.....	5

La séance est ouverte à 15 heures 15.

I. Introduction du Président de la CSS

Monsieur DESTOUCHES rappelle le rôle de la CSS, qui permet de faire le point dans plusieurs domaines sur les événements de l'année écoulée. Il souligne que sa composition multipartite contribue grandement au partage transparent de l'information et à la qualité des échanges.

II. Bilan d'activité et environnemental de l'établissement ALFI Douai pour l'année 2016 (risques technologiques et risques chroniques)

Madame DUCELLIER présente le diaporama.

Activité

L'activité sur le site de Douai porte sur le conditionnement d'hydrogène et de protoxyde d'azote. Elle est en légère hausse sur l'année 2016.

Incidents et accidents

Aucun accident n'est à déplorer sur 2016, pour la deuxième année consécutive. Quatre incidents potentiellement graves ont eu lieu, tous de type « fouettement » ou « arrachement de flexibles ». Tous ces incidents ont en partie pour origine le comportement d'un salarié. Une formation « Collectif Sécurité » visant à développer l'entraide en matière de sécurité a été mise en place, avec des retours positifs.

Un incident s'est également produit sur le point de rejet d'eau des installations. Les dégâts causés ne pouvant pas être réparés, une réfection complète a été décidée. Les travaux auront lieu durant le deuxième semestre 2017.

Monsieur DESTOUCHES rappelle que les inondations ont également affecté le quartier mitoyen, au point d'être qualifiées de « catastrophes naturelles ». Il s'agit d'un incident très ponctuel.

Environnement

Les contrôles mensuels n'ont fait apparaître aucun dépassement de seuils pour les eaux et l'air. De plus, les quantités de N²O rejetées dans l'atmosphère ont pu être réduites de 20% environ en 2016.

Plaintes et exercices

Aucune plainte n'a été enregistrée en 2016.

Un exercice POI a été réalisé le 15 septembre, en présence du SDIS, à partir du scénario d'une fuite sur un cadre hydrogène en zone de stockage. Le POI est en cours de révision afin de prendre en compte les nouveaux scénarii notamment décrits dans l'Etude de danger.

Monsieur DESTOUCHES estime que ce POI est relativement peu ambitieux. De plus, il souhaiterait que les présentations soient davantage normées et que la présentation des exercices POI s'accompagne d'une comparaison avec l'exercice précédent afin de mettre en évidence les axes de progression.

Madame DUCCELLIER précise que cet exercice visait à tester la qualité de la communication avec le SDIS ainsi que la présence d'un DOI délégataire lors d'un incident.

Monsieur FALEMPE ajoute que l'officier de liaison arrive seul sur les lieux du sinistre et rend compte de l'évolution de la situation. Il peut appeler des renforts si les personnels de l'exploitant ne parviennent pas à contenir l'incendie. Monsieur FALEMPE souligne les réactions positives des personnels du site ainsi que le travail effectué par les moyens de secours internes. Il note cependant que l'alarme n'a pas été déclenchée immédiatement.

Madame DUCCELLIER attribue ce délai au fait que les équipes concernées n'ont pas l'habitude d'utiliser ce canal de communication. La réactivité est moindre que lorsque le SDIS est directement mobilisé. En outre, le deuxième PC exploitant sera à l'avenir situé dans une des salles de réunions et non dans les bureaux, afin de dégager plus d'espace pour les pompiers et garantir de meilleures communications.

Monsieur DESTOUCHES s'enquiert des mesures susceptibles d'être prises quand se produisent des faits graves avec des victimes.

Monsieur FALEMPE indique que la mise en place d'un poste médical avancé hors zone est prévue.

Monsieur DESTOUCHES note que le POI est proche d'un PPI. Il demande si des équipements publics sont mobilisables rapidement.

Madame DUCCELLIER indique que le site n'est plus soumis à PPI. Quelques scénarios envisagent des problèmes qui interviendraient en dehors de la limite de sécurité, mais aucun de ces problèmes ne devrait affecter les riverains. Par ailleurs, quatre ateliers POI visant à tester certaines parties du plan sans déclencher le dispositif général ont été organisés. Quatre autres sont prévus en 2017.

Monsieur DESTOUCHES rappelle que des problèmes de sécurité sont également apparus en lien avec la démocratisation des drones. Il souhaite savoir si une couverture vidéo des extérieurs du site est envisageable.

Madame DUCCELLIER indique qu'il est nécessaire d'obtenir l'accord des mairies concernées afin d'orienter des caméras dans certaines directions. Par ailleurs, des problèmes surviennent régulièrement avec les usagers de la voie communale située derrière l'usine, les clôtures étant endommagées par le passage des engins agricoles. De plus, des groupes empruntent également ce passage lors de sorties scolaires, du fait de l'absence de barrières.

Monsieur DESTOUCHES demande que la mairie prenne les mesures nécessaires et installe les obstacles adéquats, les parcelles agricoles disposant d'autres accès. Il souhaite avoir des précisions sur les survols d'engins privés.

Madame DUCCELLIER explique que ceux-ci sont dus à l'inspection des réseaux de canalisations enterrées dans la région. Il est arrivé que des pilotes survolent de très bas le site.

III. Bilan d'activité et environnemental de l'établissement ALFI Waziers pour l'année 2016 (risques technologiques et risques chroniques)

Monsieur BOISSY présente le diaporama.

Activité

L'activité du site est en repli sur l'année 2016, en raison de la réduction de la consommation des clients et de la perte de parts de marché, principalement en France.

Incidents et accidents

Aucun accident n'est à déplorer sur l'année 2016. Deux incidents potentiellement graves sont intervenus durant les travaux de maintenance du compresseur C03. Le facteur humain en est le principal responsable.

Environnement

Les contrôles mensuels de la tour aéro-réfrigérante et des eaux de rejet n'ont pas révélé de dépassements de seuils. Le taux de fonctionnement de la chaudière a été réduit à 10 %.

Plaintes et exercices

Aucune plainte n'a été enregistrée en 2016.

Un exercice POI a eu lieu le 8 décembre 2016, sur la base d'un scénario d'incendies au niveau du parc à huiles, avec une victime à l'intérieur de l'atelier mécanique. Cet exercice a mobilisé le SDIS, et a permis de relever des points forts (rapidité de la réaction) ainsi que des pistes d'amélioration (numérotation des moyens d'extinction, des zones ATEX et des annexes).

Systèmes de gestion de la sécurité

L'exploitant présente la mise en oeuvre d'un projet Connect permettant le pilotage des sites Air Liquide à distance, depuis Lyon. Monsieur SANTERRE indique que dans ce domaine, le risque lié à la cybercriminalité peut être maîtrisé grâce à la dissociation du pilotage de procédés et des organes de sécurité des sites. Aucune difficulté n'est attendue pour la mise en place de ce dispositif à Waziers.

Monsieur BOISSY précise qu'il s'agit du sixième site français à être équipé de ce dispositif.

Aucune défaillance n'a été enregistrée sur les barrières de sécurité. La visite de la DREAL n'a décelé aucune non-conformité, mais deux constats ont été dressés. Le premier a pu être résolu rapidement : une borne incendie supprimée il y a dix ans figurait encore sur les plans. Le second portait sur la révision du POI, qui sera réalisée en 2017. De son côté, la visite de la DIRECCTE n'a relevé aucune infraction et n'a abouti à aucune mise en demeure.

Une mesure d'exclusion du site a été prononcée à l'encontre d'un salarié d'une entreprise extérieure qui s'est endormi sur son lieu de travail, ce qui a provoqué un incident potentiellement grave.

Monsieur DESTOUCHES souhaite un retour sur les problématiques relatives aux terrains mitoyens non entretenus.

Monsieur BOISSY indique que ce problème a été réglé après une concertation avec la SNCF et la commune de Waziers, propriétaires des lieux.

IV. Questions et échanges

Monsieur SANTERRE signale qu'une automatisation des postes de chargement visant à limiter les erreurs est en cours.

Madame JOLY indique que ce sujet sera traité lors de la prochaine CSS. Ces travaux représentent un investissement considérable (environ 1,1 million d'euros).

Monsieur DESTOUCHES regrette la baisse du nombre de participants aux réunions de CSS. Cette situation n'empêche, certes, pas l'instance de fonctionner mais tend à faire de ces réunions de simples « formalités » alors qu'en réalité, elles devraient constituer un véritable moment d'échanges. En outre, les arrêtés préfectoraux qui définissent la composition de la CSS sont relativement anciens. Monsieur DESTOUCHES souhaite donc que cette composition soit revue.

La séance est levée à 16 heures 45.

Le Sous-Préfet,


Jacques DESTOUCHES